

Dossier reçu le :

Validation préalable :

DOSSIER DE CANDIDATURE

Coller ici une photo d'identité récente

Promotion 2026-2028

RENSEIGNEM	ENTS ADMINISTRATIFS		
NOM :		PRENOM :	
Nationalité : Adresse :	à:à	Sexe : 🗖 Masculin 🗖 Fé	minin
Code postal :	VILLE :		
	e :		
N° de sécurité so CURSUS SCOI	ociale :		(15 chiffres)
Année scolaire	Etablissement	Ville	Classe fréquentée
2023 / 2024			
2024 / 2025			
2025 / 2026			
_	obtenu :		Moyenne :
		/ADAMANCEDATION	
	CADRE RESERVE A L'	ADIVINISTRATION	

Entretien le : Validation finale :

MOTIVATIONS

Quelles sont les motivations qui vous poussent à exercer la profession d'Auxiliaire de Service Vétérinair				
Quel est votre projet professionnel ? (lieu d'exercice, spécialis				
Quels sont vos centres d'intérêt ? (sportif, culturel ou autres)				
Quels sont vos qualités (2) et vos défauts (2) ?				
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES				
Comment avez-vous connu notre centre de formation ?				
☐ Presse, précisez :	☐ Centre d'information / orientation			
☐ Affichage	☐ Ancien élève			
☐ Internet	☐ Relation (famille, amis)			
☐ Autre :	☐ Salon (Studyrama / Etudiant)			
	☐ Réseaux Sociaux			
Etes-vous candidat dans d'autre(s) établissement(s) ? (Si oui, merci de préciser lesquels et le type de formation)				

CONSTITUTION DU DOSSIER

	Copie de <u>tous</u> les bulletins de Première et de Terminale (attendre au moins celui du 1 ^{er} trimestre)
	Copie du relevé de notes du baccalauréat (pour les élèves en classe de Terminale, fournir le relevé
	de notes des épreuves anticipées)
	Copie de tous les diplômes obtenus (brevet, post-BAC, BAFA)
	Copie des documents attestant une scolarisation pour chaque année post-bac
	Copie de la carte d'identité (recto-verso)
	Une photo d'identité récente (à coller en haut à droite sur la première page du dossier)
	Une lettre de motivation manuscrite (orientation, projet professionnel)
	Un <i>Curriculum Vitae</i> à jour
	Un justificatif de stage (convention, attestation de stage,)
Les do	ocuments manquant au moment du dépôt du dossier devront être fournis à SUP-VETO dès que le
candio	dat les aura en sa possession (relevé de notes d'examen, bulletins).

A noter qu'en fonction des éléments complémentaires fournis après le dépôt du dossier d'inscription, le centre SUP-VETO se réserve le droit d'annuler l'inscription du candidat (informé par lettre recommandée accompagnée du remboursement des frais d'inscription sous 8 jours).

PROCEDURE D'ADMISSION

• 1ère étape : Renvoi du dossier de candidature complet par courrier à l'adresse suivante :

SUP-VETO – Service Admission 24 Place Saint Marc 76000 ROUEN

- 2^{ème} étape : Examen du dossier de candidature par le Comité pédagogique lors d'une session d'admission. Les candidats sont informés sous 15 jours de l'acceptation ou du refus du dossier par téléphone et par courrier.
- 3^{ème} étape : Les candidats retenus sont convoqués à un entretien de motivation avec un conseiller pédagogique.
- 4^{ème} étape: Les candidats sont informés sous 8 jours par téléphone de la décision finale concernant leur inscription à SUP-VETO. Les candidats retenus recevront dans le mail d'acceptation les documents nécessaires à l'inscription.
- 5^{ème} étape : <u>Les candidats doivent confirmer leur inscription dans un délai d'un mois</u> à compter de la date d'émission du mail d'acceptation. Passé ce délai, les candidats seront placés sur liste d'attente, libérant ainsi des places pour les candidats suivants.

MODALITES DE PAIEMENT

Les frais de formations se composent de :

- frais d'inscription (450€) permettant de réserver une place dans la formation; ils sont encaissés après la signature du contrat inscription et ne sont dus que pour la 1ère inscription à SUP-VETO Rouen.
- frais de scolarité sont payables selon différentes modalités (voir ci-dessous).

Le règlement des frais de scolarité peut se faire selon deux modalités :

- Au comptant : en une fois, chaque année, avant le 29/08/2025, une remise de 2% est alors accordée selon la période de l'année à laquelle le versement est effectué ;
- Par mensualités : la mensualisation est échelonnée sur la durée de la formation. Le règlement s'effectue alors par prélèvement automatique bancaire environ le 10 de chaque mois.

Le règlement des frais de scolarité sera réalisé qu'après validation de candidature par la Direction pédagogique.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions à SUP-VETO Rouen sont ouvertes dès Septembre, et sont closes dès que les places disponibles (25) ont été attribuées. Des listes d'attente sont ensuite ouvertes, des annulations pouvant libérer des places.

Après avoir passé avec succès l'étude de dossier et l'entretien de motivation, les documents d'inscription vous seront envoyés par mail.

L'inscription ne sera définitive qu'après avoir retourné les documents accompagnés du règlement des frais d'inscription.

Dès les résultats du baccalauréat, la Direction Pédagogique peut annuler toute inscription. Les candidats concernés sont informés sous huit jours par courrier recommandé.

ACCEPTATION DES CONDITIONS DE CANDIDATURE

С	e dossier de candidature et en accepte les	termes.	ance de la totalité des informations indiquées c matiquement l'annulation de la candidature)	lan
Fait	à, le			
	Signature du candidat :		Signature du responsable financier :	

CONTACT – DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Pour toute demande de renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

• Par téléphone : 02 35 70 03 03

• Par mail: sup-veto@csmrouen.com